

Arrêt maladie et congés

Par **Annayssa**, le **13/07/2015** à **20:29**

Je suis en arrêt maladie et celui ci va se terminer juste avant mon départ en vacances. Fin de l'arrêt le 24/07/15

Début des congés le 27/07/15 au 07/08/15

Voilà j'ai deux petites questions :

- 1) j'aimerais savoir si je peut partir en congés directement apres mes congés ?
- 2) Mon medecin m'a remis une ordonnance afin que je puisse quitter le territoire et partir. Ma question est la suivante: dois je revenir avant la fin de mon ordonnance ou puis je revenir apres sachant que je suis en congés ?

Cordialement.

Par moisse, le 14/07/2015 à 11:39

Bonjour,

Déjà il est ridicule de fixer la consolidation à la veille du W.E. Vous perdez des jours d'iJSS. Ensuite si vos congés étaient programmés pour la date en question, et non remis en cause entretemps par l'employeur, vous pouvez partir.

Si je comprends bien, vous allez quitter le territoire pendant votre arrêt maladie.

Il semble qu'il soit bien tard pour demander l'accord de la CPAM pour quitter le département ou le territoire français.

Vous risquez donc la suppression des IJSS ainsi que du complément employeur.

Par Annayssa, le 16/07/2015 à 16:23

Bonjour

Merci pour votre reponse mais une petite chose que je n'ai pas compris:

Que voulez vous dire par "fixer la consolidation a la veille d'un W.E"?

Merci.

Cordialement.

Par moisse, le 16/07/2015 à 16:34

Les IJSS sont versées par journée calendaire.

SI votre arrête se termine un vendredi et que vous reprenez le lundi, vous ne serez pas payée ni indemnisée les samedi et dimanches.